



Projet pédagogique

02 septembre au 30 juin 2027

*Directrice Auxi le Château
Pauline Desjardin*

Présentation

- Ternois com
- Projet éducatif du territoire
- Les locaux
- La réglementation

3

Organisation de l'ACM

- Rôles et fonctions de chacun
- Compétences psychosociales
- Inclusion et accessibilité
- Réunion
- Journée type
- Communication

7

Projet

- Thèmes
- Cycles séances
- Valeurs, objectifs, évaluation

10

Annexe

11

Présentation

Ternois Com est un établissement public à coopération intercommunale présidé par Mr Genelle

Ternois Com est constitué de 4 communautés de commune, Les vertes collines du Saint Polois, du Pernois, de l'Auxilois et la communauté des communes de Frévent, qui ont fusionné en 2017.

Elles regroupent 103 communes pour un ensemble de 37 469 habitants sur la totalité du territoire sur lesquelles se déroulent des ACM.

L'équipe du service jeunesse est composée de responsables de service, d'une responsable adjointe, d'une secrétaire administrative et d'un pôle ACM avec 3 coordinateurs.

Ternois Com propose un projet éducatif (annexe 1) qui a été rédigé par les organisateurs des ACM du territoire en commun avec les élus des communes.

Ce projet vise à mettre en avant 3 valeurs:

L'EPANOUISSEMENT

LA SOLIDARITE

LA CITOYENNETE

Pour cela le projet dégage deux grands axes de travail qui sont:

Axe 1: Accompagner la cohérence du parcours éducatif des enfants

Axe 2: Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

L'accueil de loisirs se déroulera à l'école publique d'Auxi le Château au 36 rue Roger Salengro.

Nous avons à notre disposition: une salle de garderie, une salle de motricité, des toilettes, une tisanerie, une cour et un réfectoire.

L'équipe pédagogique est composée de membres issus en général des communes du ternois. Ce recrutement se base sur des candidatures mais également sur les compétences de chacun et de leur rapport au public.



L'équipe est constituée de:

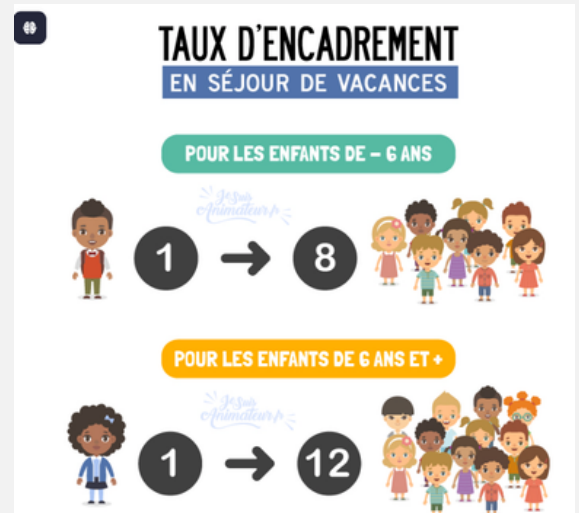
DESJARDIN Pauline (directrice)

GACQUIERE Emilie (animatrice)

+ un personnel de l'école qui mettra à réchauffer les plats pour le midi.

Présentation

En terme de réglementation, le taux d'encadrement est un point majeur lors des accueils de loisirs. Le directeur peut être inclus dans l'effectif quand celui-ci est inférieur à 50 mineurs.



Les trousse pharmacie doivent être entreposées dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès. Tous les soins apportés seront répertoriés sur une fiche "bobo". En ce qui concerne les traitements, ils devront apparaître à l'intérieur des fiches sanitaires avec toutes les consignes précises, sans cela aucun traitement ne sera donné.

Cette trousse pharmacie sera à prendre lors des sorties.

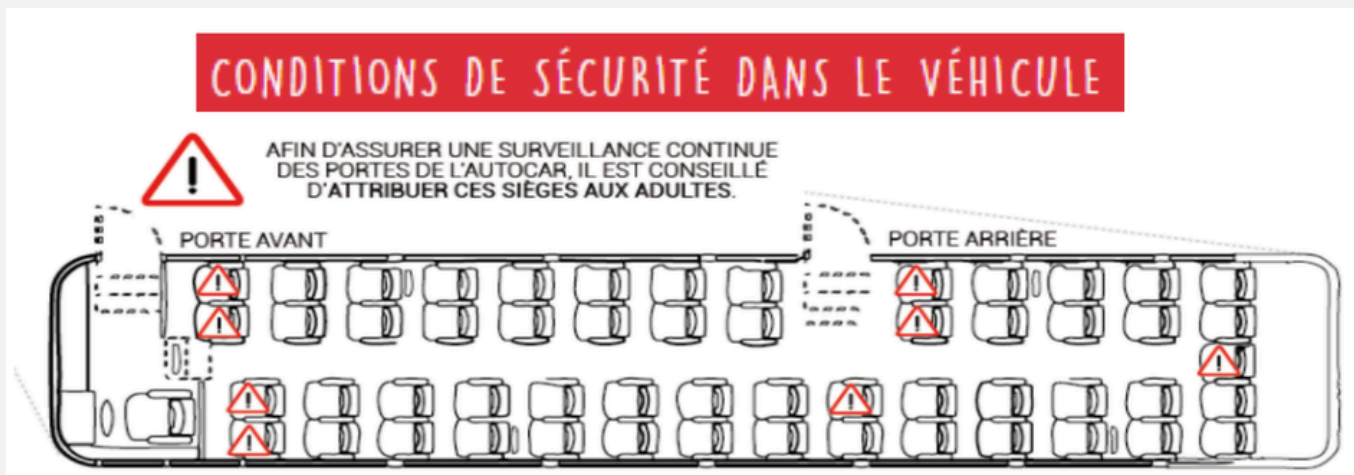
Au sein de l'équipe, l'assistant sanitaire sera un rôle endossé par le directeur, c'est-à-dire Pauline Desjardin diplômée du PSC1.

Concernant les déplacements, quelques règles sont à respecter. L'animateur doit le communiquer au directeur, une fiche sortie doit être afficher à l'entrée du centre, vérifier et prendre une trousse pharmacie, compter avant, pendant et au retour les enfants puis faire un rappel de sécurité aux enfants.



Présentation

Concernant les sorties en bus, voici un pictogramme permettant de regrouper les conditions de sécurité.



L'organisation de l'ACM

En tant que directrice d'un accueil de loisirs, je suis responsable de l'organisation générale de la structure. Je veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants, au respect du projet éducatif et pédagogique, ainsi qu'à la coordination de l'équipe d'animation.

J'assure également la gestion administrative du centre, le suivi réglementaire et l'organisation des activités. Je suis l'interlocutrice privilégiée des familles, des partenaires et de la collectivité, et je m'assure que chaque action menée contribue au développement, à l'autonomie et à l'épanouissement des enfants.

J'exerce aussi une mission d'accompagnement et de formation auprès des animateurs. Je les soutiens dans le développement de leurs compétences, les conseille dans la préparation, l'animation et l'évaluation des activités, et favorise les temps d'échanges professionnels ainsi que l'analyse des pratiques. Mon objectif est de créer une dynamique d'équipe bienveillante et collaborative, permettant à chacun de trouver sa place, de prendre des responsabilités et de progresser dans son parcours professionnel.

Enfin, je veille à instaurer un climat de confiance avec l'ensemble des acteurs du centre afin de garantir un accueil de qualité répondant aux besoins des enfants et des familles.

L'organisation de l'ACM

Les enfants sont encadrés quotidiennement par une équipe d'animation qui travaille de manière solidaire afin de garantir un accueil de qualité, sécurisant et épanouissant.

Conformément à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), l'animateur doit :

- Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur et dans le respect du cadre réglementaire.
- Encadrer la vie quotidienne et animer les activités proposées aux enfants.
- Construire une relation éducative de qualité avec les enfants et les adolescents, tant sur le plan individuel que collectif.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets et favoriser leur autonomie.
- Participer à l'accueil des familles et contribuer à une communication bienveillante avec l'ensemble des acteurs du centre.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe afin d'assurer la cohérence des actions éducatives.

Lors des mercredis récréatifs, nous pouvons également rencontrer un intervenant ludothèque, dont son rôle et ses fonctions sont de:

- Préparer une malle de jeux adaptés à l'âge des enfants et aux thématiques souhaitées en collaboration préalable avec la directrice.
- Mettre l'accent sur le respect et le partage.
- Favoriser le jeu libre par une posture bienveillante.
- Faciliter le vivre ensemble en permettant aux enfants de jouer ensemble tout en respectant les règles.
- Manager l'équipe d'animateurs présents à l'animation.
- Assurer les règles de distanciation, de désinfection de partage du matériel relatif au protocole sanitaire.
- Faire un bilan de séance avec la directrice

L'organisation de l'ACM

Puis sur tous les sites des mercredis récréatifs, un intervenant sportif mettra en place des activités afin de réaliser un projet vers la fin de l'année en "intercentre". Son rôle et ses missions sont de:

- Préparer le matériel sportif selon les demander d'activité de la directrice et afin qu'il soit adapté aux tranches d'âges.
- Mettre l'accent sur le respect, le partage et la cohésion de groupe
- Adapter ces activités aux conditions climatiques, aux terrains / salles afin de veiller à la sécurité des enfants
- Accompagner des animateurs qui jouent avec les jeunes et participent à l'animation
- Faire un bilan de séance avec la directrice

Les compétences psychosociales (CPS) occupent une place importante en accueil de loisirs, car elles contribuent au bien-être des enfants, à leur épanouissement et à leur capacité à vivre ensemble.

Les trois grandes catégories de compétences psychosociales

1. Les compétences cognitives

Elles permettent à l'enfant de réfléchir, comprendre et prendre des décisions.

- Participer au choix des activités.
- Construire un projet collectif.
- Imaginer des scénarios lors de jeux de rôle.
- Résoudre les conflits du quotidien.

2. Les compétences émotionnelles

Elles concernent la compréhension et la gestion des émotions.

- Temps de parole en début ou fin de journée.
- Jeux autour des émotions.
- Valorisation des réussites.
- Accompagnement lors des situations de frustration ou de conflit.

3. Les compétences sociales

Elles favorisent les relations positives avec les autres.

- Jeux coopératifs.
- Vie quotidienne (repas, rangement, installation du matériel).
- Projets communs.
- Temps de concertation avec les enfants.

Inclusion et accessibilité

Au sein de notre accueil collectif de mineurs, nous veillons à ce que chaque enfant trouve sa place et puisse participer pleinement à la vie du groupe, quelles que soient ses particularités ou ses besoins. L'équipe d'animation adopte une posture bienveillante et attentive afin d'adapter les activités, les espaces et l'organisation aux capacités de chacun. En favorisant l'entraide, la coopération et le respect des différences, nous souhaitons offrir un cadre sécurisant et inclusif où chaque enfant peut s'épanouir, développer son autonomie et être reconnu dans sa singularité.

Les temps de réunion

La préparation des mercredis récréatifs à nécessité une réunion de préparation le samedi 29 août en après midi. Cela a permis de:

- Se présenter et se rencontrer
- présenter les locaux et les activités possibles (ludo, sports, etc)
- Echanger et travailler sur les objectifs pédagogiques
- Travailler sur le ou les thèmes des mercredis

De plus, des réunions quotidiennes auront lieu le soir, après le départ des enfants pour faire le point sur la journée et préparer le mercredi suivant. Ceci est primordial pour parler des difficultés, essayer de trouver des solutions.

Journée type

Déroulement d'une journée type

8h-9h : Accueil échelonné

9h- 12h : Temps d'activité

12h-12h30 : Départ et accueil échelonné

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h : Départ et accueil échelonné / Temps calme

14h-16h30 : Temps d'activité

16h30-17h : Goûter

17h-17h30 : Temps libre

17h30-18h30 : Départ échelonné

Communication

Avec les familles, le but étant de répondre aux diverses questions, de plus, un affichage sera à disposition.

Présence de:

- Trombinoscope
- Thème et planning
- Horaires
- Documents réglementaires
- Le menu

Avec l'équipe, la communication s'appuiera sur les différents temps de réunion prévus tout au long de la session. Un groupe WhatsApp sera créé en amont afin de faciliter la diffusion des informations et les échanges entre les membres de l'équipe.

La communication avec les enfants pourra se réaliser à l'aide de moment d'échange (positionnement sur les activités à la carte, bilan de journée, émotion de la journée...) mis en place tous les mercredis en fin de journée. L'ensemble de l'équipe sera évidemment à leur écoute à tout moment de la journée s'ils en éprouvent le besoin.

Avec le service jeunesse, les directeurs et les familles ont à disposition le numéro qui est le suivant: 03.21.04.01.68 ou via le mail qui est: jeunesse@ternoiscom.fr

Projet

Lors des mercredis récréatifs l'équipe a décidé de mettre en place plusieurs thèmes divisés en cycle/séances.

De septembre à octobre: Le sport ou activités sportives

De novembre à décembre: L'art sous ses différentes formes

De janvier à février: L'imaginaire et l'hiver

De mars à avril: Le printemps et sa nature

De avril à juin: Un tour du monde.

Projet

Le cycle/séance c'est quoi ?

En utilisant cette méthode, l'équipe d'animation pourra organiser des activités en lien avec le cycle (par exemple : thème de la période) et le diviser en plusieurs séances. Il sera possible pour l'équipe d'analyser une évolution sur une période donnée, tout en vérifiant si les objectifs ont été atteints.

Ce système va aider les équipes à donner du sens aux activités proposées, à avoir un fil rouge tout au long de la période et à préparer au mieux les activités.

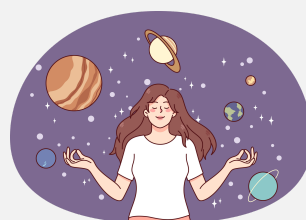
Valeur 1 : LA CRÉATIVITÉ

Objectif général :

Permettre à chaque enfant de développer son imagination, d'exprimer ses idées et de créer à travers différentes activités, tout en valorisant sa singularité.

Objectifs opérationnels :

- Oser proposer ses propres idées.
- Expérimenter différentes techniques et activités.
- Développer son imagination et sa capacité à inventer.
- Apprendre à faire des choix et à prendre des initiatives.
- Transformer, détourner ou réinventer du matériel et des activités.
- Valoriser les productions de chacun sans rechercher la perfection.
- Accepter qu'il existe plusieurs façons de réaliser une même activité.
- Prendre plaisir à créer seul ou avec les autres.



Valeur 2 : LE VIVRE ENSEMBLE

Objectif général :

Favoriser les relations positives entre les enfants afin que chacun trouve sa place au sein du groupe, dans un climat de respect, d'entraide et de bienveillance.

Objectifs opérationnels :

- Apprendre à respecter les autres, leurs idées et leurs différences.
- Coopérer et réaliser des projets collectifs.
- Apprendre à partager le matériel et les espaces.
- Développer l'entraide et la solidarité.
- Apprendre à écouter et à communiquer avec les autres.
- Respecter les règles de vie collective.
- Trouver sa place dans un groupe.
- Découvrir et accepter différentes cultures, habitudes et façons de vivre.
- Gérer progressivement les petits conflits par le dialogue.



Chaque fin de thème sera évaluée par les enfants et l'équipe. Comment ? Le but sera de choisir un smiley afin d'évaluer le thème de la période ainsi que les activités proposées.



Projet

Des temps d'évaluation seront mis en place avec l'équipe d'animation pédagogique. Une grille d'évaluation (élaborée selon des critères définis par l'ensemble des directeurs de la communauté de communes du Ternois a été donné aux animateurs dès le début de l'accueil de loisirs afin qu'ils puissent voir ce que l'on attend d'eux.

En fin de session, une évaluation formelle sera proposée à chaque animateur.

Cette évaluation ne doit être en aucun cas perçue comme une sanction arbitraire. Elle permet à l'animateur de s'améliorer, d'acquérir des connaissances et de s'épanouir dans l'animation.

EVALUATION ANIMATEURS					
NOM : _____		PRENOM : _____		SESSION : _____	
EVALUATION (1/2) <i>Rayer les mentions inutiles (en rouge)</i>		O=oui N=non	Commentaires de l'animateur.	Commentaires du directeur.	
Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.					
J'ai été attentif à la sécurité des enfants (morales, affective et physique).		O / N			
J'ai su apporter les premiers secours à un enfant.		O / N			
Je connais la législation de la jeunesse et sport en matière d'accueils de loisirs et j'ai su l'appliquer.		O / N			
J'ai eu une attitude positive et exemplaire.		O / N			
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.					
Je connais les différents projets et les moyens utilisés pour les mettre en place.		O / N			
Je me suis intégré à l'équipe.		O / N			
J'ai participé activement à la préparation et aux réunions.		O / N			
J'ai travaillé en collaboration avec tous les membres de l'équipe.		O / N			
J'ai été à l'écoute des idées des autres et j'ai partagé les miennes.		O / N			
J'ai donné mon opinion et je me suis affirmé au sein du groupe.		O / N			
J'ai recherché des idées d'activités nouvelles (internet, livres...).		O / N			
J'ai fait part de mes difficultés.		O / N			
Construire une relation de qualité avec les mineurs quelle soit individuelle ou collective					
Je connais les caractéristiques du public que j'anime (âge des enfants : _____).		O / N			
J'ai créé une relation de confiance avec les enfants en groupe et individuellement.		O / N			
J'ai imposé mon autorité et j'ai donné des repères aux enfants.		O / N			
J'ai respecté le rythme des enfants.		O / N			
J'ai été motivé, motivant et dynamique auprès des enfants.		O / N			
J'ai été disponible auprès des enfants.		O / N			
J'ai géré un petit groupe de enfants pendant une activité.		O / N			
Participer à l'accueil, à la communication et au développement					
J'ai participé et pris des initiatives dans la vie quotidienne du groupe (goûter, repas, rangement...).		O / N			
Je connais les différents acteurs de mon accueil de loisirs.		O / N			
J'ai eu des échanges avec les parents.		O / N			
J'ai instaurer une relation de confiance avec les parents. Je me suis investi.		O / N			
J'ai été ponctuel et respectueux des horaires.		O / N			

EVALUATION (2/2) <i>Rayer les mentions inutiles (en rouge)</i>		O=oui N=non	Commentaires de l'animateur.	Commentaires du directeur.
Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.				
J'ai géré un temps d'accueil avec des enfants (ateliers).		O / N		
J'ai mis en place un accueil animé.		O / N		
J'ai accompagné les enfants dans les moments de la vie quotidienne (repas, goûter, hygiène, repos...).		O / N		
J'ai adapté toutes mes activités à l'âge des enfants (____ans).		O / N		
J'ai adapté mes activités aux conditions météo.		O / N		
J'ai anticipé et préparé mes activités.		O / N		
J'ai joué AVEC les enfants.		O / N		
J'ai mis en place des petits jeux.		O / N		
J'ai mis en place des petits jeux INNOVANTS.		O / N		
J'ai mis en place des techniques d'expression et de spectacle.		O / N		
J'ai créé une trame, un imaginaire, un décor, des personnages.		O / N		
J'ai préparé et organisé une grande animation seul / en équipe.		O / N		
J'ai mené une grande animation seul / en équipe.		O / N		
J'ai préparé une activité manuelle (fiche technique, modèle...).		O / N		
J'ai mis en place une activité manuelle seul / en équipe.		O / N		
J'ai évalué et analysé mon activité.		O / N		
J'ai pris du recul et écouté les conseils donnés.		O / N		
J'ai donné du sens à mes actions.		O / N		
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet.				
J'ai écouté les envies, les attentes des enfants.		O / N		
J'ai mis en place un moyen pour que les enfants s'expriment.		O / N		
J'ai mis en avant les compétences des enfants.		O / N		
J'ai responsabilisé un jeune / un groupe de enfants.		O / N		
J'ai mis en place un projet avec les enfants à partir de leurs demandes.		O / N		
Je suis acteur et auteur de mon accueil de loisirs.		O / N		
Mon Ressenti Global :		Signature de l'animateur : Nom, Prénom et signature du directeur :		Le Ressenti de la Direction :

2025-2028

Projet Éducatif territorial du Ternois

0-25 ans
Version synthétisée

Les axes du PEDT

L'éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous - écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes - reflète une dynamique collective et solidaire.



Les valeurs du PEDT

ÉPANOUISSEMENT
Apprentissage
Bien-être
Confiance

SOLIDARITÉ
Esprit d'équipe
Coopération
Écoute

CITOYENNETÉ
Environnement
Vivre ensemble

L'animation et la gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE

- Qui ? TernoisCom, CAF, MSA, Département, Éducation nationale, ADEFI mission locale
- Pour quoi faire ? Faire le bilan des actions mises en place & actionner de nouvelles fiches actions

COORDINATEUR PEDT

- Qui ? Responsable du pôle Éducation, Enfance, Jeunesse de TernoisCom
- Pour quoi faire ? Assurer le pilotage et le suivi du plan d'actions

GROUPES PROJET

- Qui ? Partenaires identifiés en fonction de la fiche action activée
- Pour quoi faire ? Organiser l'action pour l'année en cours

AXE 1 : ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES IMPORTANTES :

Environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité

RETROUVEZ LA VERSION COMPLÈTE DU PEDT DU TERNOIS SUR :

ternoiscom.fr
jeunesse@ternoiscom.fr



CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS



- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- Je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en éco-citoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un goûter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde

